RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

S.A.R.L. 3-N ARTISANAT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 €uros
Siège social : 19 Rue de l'Ormelet
60690 – MARSEILLE EN BEAUVAISIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

S.A.S. AUCONEX – Au capital de 10 €uros
SIREN : 921 239 364
Adresse : 13 Rue Maurice Hollande – 51100 - REIMS
Téléphone : [redacted]
Mail : [redacted]
Site web : www.auconex.fr

S.A.R.L. 3-N ARTISANAT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 €uros
Siège social : 19 Rue de l'Ormelet
60690 – MARSEILLE EN BEAUVAISIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

À l'associée unique

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné à l'unanimité, en application des dispositions de l'article L-224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 5 Mai 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de la société
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R-224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels datent du 31 Décembre 2025. Ces derniers, n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, et font apparaitre des capitaux propres d'un montant de 3 889 €uros dont un bénéfice de 2 889 €uros. Ces comptes datant de moins de six mois à la date de notre intervention, aucune situation intermédiaire ne s'avère nécessaire.
- Au jour de notre intervention, les comptes annuels 2025 n'ont pas été approuvés. Le montant des capitaux propres s'élève donc toujours à 3 889 est donc supérieur au montant du capital social s'élevant à 1 000 €uros.
- Les derniers comptes annuels au 31 Décembre 2025 font apparaître des dotations aux amortissements de 11 892 €uros, un chiffre d'affaires de 323 448 €uros, des charges externes de 256 851 €uros, des intérêts d'emprunt de 1 174 €uros et des impôts et taxes de 1 620 €uros.
- Le total de l'actif net au 31 Décembre 2025 s'élève à 240 K€ dont 35 K€ de d'autres créances, 139 K€ de disponibilités et 11 K€ d'immobilisations financières.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'a été stipulé aucun avantage particulier.

Fait à Reims, le 15 Mai 2026

Richard VERSLYPE

Richard VERSLYPE
Commissaire à la transformation

CERTIFICATE *of* SIGNATURE

REF. NUMBER
Z8TXT-ZBO5V-5XKK9-PHRZP

DOCUMENT COMPLETED BY ALL PARTIES ON
15 MAY 2026 13:11:25
UTC

SIGNER	TIMESTAMP	SIGNATURE
RICHARD VERSLYPE EMAIL **RICHARD.VERSLYPE@AUCONEX.FR**	SENT **15 MAY 2026 13:11:25** SIGNED **15 MAY 2026 13:11:25**	 IP ADDRESS **149.232.193.159**